

Paielements anticipés

M. Evans: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des conversations ont eu lieu entre les partis. Si vous demandez le consentement unanime, vous constaterez que nous sommes d'accord pour proposer que le projet de loi C-23 soit renvoyé au comité plénier et pour lui faire franchir toutes les étapes cet après-midi avant de passer au projet de loi C-5.

M. Hnatyshyn: Nous pouvons, bien sûr, passer à l'étude en comité plénier, monsieur le Président.

M. le vice-président: La Chambre a entendu ce que propose le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Evans). Est-elle d'accord?

M. Hnatyshyn: Nous allons passer au comité plénier et procéder par étapes.

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: M. Pepin, au nom de M. Axworthy, appuyé par M. Gray, propose: Que le projet de loi C-23, tendant à modifier la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, soit maintenant lu pour la 2^e fois et, avec le consentement unanime, renvoyé au comité plénier. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Le projet de loi est donc renvoyé au comité plénier.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2^e fois et, du consentement unanime, la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Corbin.)

[Français]

Le président: La Chambre est réunie en Comité plénier pour étudier le projet de loi C-23, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies.

L'article 1 est-il adopté?

Sur l'article 1—*Maximum*

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de retarder l'adoption du projet de loi. Le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé a tout à fait raison de dire que nous voudrions que cette mesure soit adoptée à toutes les étapes aujourd'hui même. Je tiens cependant à profiter du fait que le comité plénier est en train d'étudier le premier article du projet de loi pour faire quelques observations. Je voudrais ensuite poser une question au ministre des Relations extérieures, qui remplace le ministre des Transports.

Je tiens d'abord à me joindre à ce qu'ont dit mes collègues et bons amis de Red Deer et de Végréville cet après-midi...

M. Nystrom: Et de Yorkton-Melville.

M. Hnatyshyn: Eh oui, de Yorkton-Melville. J'y reviens dans un instant. Je tiens simplement à signaler que nous

n'avons pas très souvent l'occasion de discuter de questions relatives à l'agriculture canadienne, surtout dans l'Ouest, au cours de la législature actuelle. C'est pourquoi je crois devoir maintenant faire quelques observations et appuyer ce qu'ont dit mes collègues de Red Deer et de Végréville. Je rappelle au gouvernement que ce projet de loi nous donne l'occasion de nous pencher sur le fait que le gouvernement actuel a été jusqu'ici très avare de politiques relatives à l'ouest du Canada.

• (1510)

J'ai écouté mon collègue le député de Végréville qui était ministre des Transports dans le gouvernement du très honorable représentant de Yellowhead. Je sais par expérience que le député a fait beaucoup à cette époque. Je me souviens qu'il était très sensible aux espoirs et aux aspirations des habitants de l'Ouest. Je songe à l'attitude du gouvernement du très honorable M. Diefenbaker, un premier ministre de l'Ouest. Le parti conservateur s'est toujours occupé des problèmes agricoles de l'Ouest. Les conservateurs s'intéressent beaucoup à ces problèmes. Comme l'a signalé le ministre en présentant le projet de loi aujourd'hui, c'est M. Diefenbaker qui est à l'origine du principe des paiements anticipés sur les grains entreposés à la ferme. C'est son gouvernement qui a présenté la mesure législative que nous modifions.

J'espère bien qu'après les élections fédérales, nous aurons de nouveau un gouvernement fédéral sensible, à l'écoute des problèmes des agriculteurs de l'Ouest, et que ce gouvernement comprendra des personnes comme mes collègues les députés de Végréville et de Red Deer; je le dis en toute sincérité. Ceux-ci seront en mesure de parler au nom des agriculteurs de l'Ouest. Ils ont une idée de ce qui se passe dans cette région, contrairement au gouvernement actuel qui brille par l'absence d'initiatives et de politiques.

J'ai écouté le député de Yorkton-Melville au cours de ce débat. Cela m'a rappelé un fait qui révèle l'évolution qui s'est produite dans l'ouest du Canada, surtout dans la province de la Saskatchewan, qui est la plus grande productrice de grain du Canada. Mon père a été candidat à trois reprises dans la circonscription de Yorkton, et il n'a pas été élu. A cette époque, la circonscription de Yorkton était représentée par un membre du CCF, M. G. H. Castelden.

On parle de la disparition des exploitations agricoles familiales dans l'Ouest, et surtout en Saskatchewan. Mon père était candidat aux élections fédérales et il y avait 21 députés de la Saskatchewan à la Chambre des communes. La Saskatchewan avait plus de députés que la province de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique. A cette époque, la Saskatchewan avait une population plus élevée, surtout la population rurale. La structure de la province reposait sur l'exploitation agricole familiale.